Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HLP + SES, veuillez visiter :
bac-hlp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Les facteurs travail et capital sont-ils suffisants pour expliquer la croissance ?

Programme officiel :
Science économique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quels sont les sources et les défis de la croissance ?	- Comprendre le processus de croissance économique et les sources de la croissance : accumulation des facteurs et accroissement de la productivité globale des facteurs. - Comprendre que le progrès technique est endogène et qu'il résulte en partie de l'innovation. - Comprendre comment les institutions (notamment les droits de propriété) influent sur la croissance en affectant l'incitation à investir et à innover ; savoir que l'innovation s'accompagne d'un processus de destruction créatrice.

Exploitation possible des documents :

Document 1	- Ce tableau décrit la fonction de production pour déterminer les sources de la croissance économique c'est-à-dire la contribution de chaque facteur de production (travail et capital) et la contribution de la hausse de la productivité globale des facteurs à la hausse du PIB en 2017. - Ce tableau montre que la somme des contributions (en points) du facteur travail et capital est inférieure au taux de croissance du PIB (%). C'est donc que les facteurs travail et capital ne sont pas suffisants pour expliquer la croissance. - La productivité globale des facteurs est une autre source de la croissance économique. - En 2017, les gains de productivité ont expliqué plus de la moitié de la croissance économique observée en France, en Corée du Sud et en Allemagne.
Document 2	- La part des dépenses en recherche et développement (R&D) dans le produit intérieur brut (PIB) permet de mesurer le poids de l'innovation dans une économie à travers l'effort de financement de la R&D. - Les innovations sont le résultat des investissements en R&D. - Ce document met en évidence une hausse de l'intensité de la R&D dans les pays développés sans précédent depuis la crise de 2008. - La croissance de l'intensité en R&D s'explique très largement par les efforts de R&D réalisés par les entreprises. - La Chine est au second rang des pays investisseurs en R&D. La Chine est aussi un des leaders économiques mondiaux.

Document 3	- Ce tableau présente 6 indicateurs mondiaux de la gouvernance. Ils permettent une mesure de la qualité du cadre institutionnel d'un pays. - On peut distinguer deux groupes de pays : • Les pays dont la bonne qualité des institutions peut favoriser le développement (Norvège et Allemagne). • Les pays dont la qualité médiocre des institutions peut au contraire freiner le développement économique (Haïti, Chine). - Des institutions solides et non corrompues garantissent une utilisation des ressources publiques dans l'intérêt général et évite leur gaspillage. - La qualité de la réglementation, par exemple sur les droits de propriété, est déterminante sur les incitations à entreprendre et à innover. Elle garantit aux agents économiques que le fruit de leurs recherches ne sera pas accaparé par d'autres (fraude, contrefaçon). - Un état de droit développé garantit l'exécution des contrats. - L'efficacité des pouvoirs publics assure un bon fonctionnement des administrations au service des agents économiques. - La stabilité politique et économique mais aussi une faible criminalité sont essentielles au développement des activités économiques car elles réduisent l'incertitude à laquelle les agents économiques font face. - Des institutions démocratiques permettent aux citoyens de contrôler la puissance publique, et incite les responsables politiques à agir dans l'intérêt général plutôt qu'en faveur de leurs intérêts particuliers.
Document 4	- Les dépenses intérieures pour l'éducation (DIE) sont une mesure des investissements en capital humain par les agents économiques. - Depuis 1980, les DIE ont plus que doublé mais leur poids dans le PIB n'a que très peu augmenté. C'est donc que le PIB a augmenté dans des proportions similaires sur cette période. On peut en déduire une corrélation positive entre l'évolution des DIE et celle du PIB. - La dépense moyenne d'éducation par élève a quasiment doublé entre 1980 et 2018. L'investissement en capital humain a donc fortement augmenté. - Les pouvoirs publics réalisent la très grande majorité de l'investissement en capital humain en 2018 (83,7%). - Ces investissements sont générateurs d'externalités positives et justifient la forte intervention des pouvoirs publics en matière d'éducation. Ils permettent d'autoentretenir la croissance.

Problématique possible : La croissance économique résulte-t-elle principalement d'une plus grande quantité de facteurs de production utilisés (travail et capital) ou d'une meilleure efficacité de leur utilisation ?

Proposition de plan détaillé :

I) Le facteurs de production contribuent à la croissance économique.	**II) La croissance est aussi un processus auto-entretenu.**
A) Le rôle du facteur travail	**A) Le rôle essentiel du progrès technique**
• La fonction de production décrite dans le document 1 montre qu'une augmentation de la production peut être obtenue par une augmentation des quantités de facteur travail. • La contribution du facteur travail à la croissance économique peut expliquer une grande partie de la croissance du PIB comme c'est le cas pour la Grèce en 2017(document 1). • Il existe plusieurs leviers pour accroître la quantité de travail et stimuler la croissance : - augmenter le nombre de travailleurs, ce qui peut passer par une augmentation de la population totale (solde naturel et solde migratoire) ou par une augmentation de la population active occupant un emploi (emploi féminin, baisse du chômage, recul de l'âge légal de départ à la retraite) - accroître la durée du travail, ce qui peut passer par un assouplissement des 35h, l'encouragement des heures supplémentaires, favoriser le travail le dimanche ou encore l'élargissement des heures d'ouverture).	• La décomposition de la croissance met en évidence la contribution de la productivité globale des facteurs à la croissance. La PGF est la mesure du progrès technique. Celui-ci correspond à tout ce qui améliore l'efficacité de la combinaison travail-capital (document 1). • La contribution de la PGF à la croissance économique peut expliquer une grande partie de la croissance du PIB en 2017 comme c'est le cas pour la France, la Corée du Sud ou encore l'Allemagne (document 1). • Les gains de productivité sont le résultat des dépenses de recherche et développement (R&D) (document 2). Le progrès technique est donc endogène. Ce n'est pas une « manne tombée du ciel » mais c'est le résultat des décisions des agents économiques (privés et/ou publics) (document 2) qui vont bénéficier à toute la société (externalités positives) et en retour permettre le financement de la croissance future. • Les gains de productivité sont aussi le résultat des investissements (privés et publics) en capital humain (document 4). • Les investissements en R&D et en capital humain génèrent des externalités positives. C'est pourquoi l'État doit les encourager. Le document 3 montre les efforts d'investissements en capital humain engagés par les pouvoirs publics depuis 1980.

B) Le rôle du facteur capital.	B) Le rôle majeur du cadre institutionnel.
• L'augmentation du stock de capital fixe (investissement) contribue aussi à augmenter le volume de production et donc à stimuler la croissance (document 1). • La contribution du facteur capital à la croissance économique peut expliquer près de la moitié de la croissance du PIB comme c'est le cas pour la Corée du Sud en 2017 (document 1). • Les investissements sont sources de croissance car ils augmentent les capacités productives (effets positifs sur l'offre). • Les investissements permettent aussi aux entreprises d'acquérir des biens d'équipement plus performants et d'améliorer la productivité globale des facteurs, ce qui stimule la croissance économique.	• Des institutions de qualité (fortes et non corrompues) jouent un rôle moteur dans la croissance économique (document 3). Les échanges économiques ne sont possibles que si le contexte institutionnel est favorable Les institutions formelles dont les droits de propriété, le système juridique, mais aussi la confiance, le système de valeurs ou encore la culture de l'innovation. • Les droits de propriété sont des institutions fondamentales favorisant la croissance car elles sont une incitation forte à investir et innover en garantissant une rente de monopole et des surprofits liés à cette innovation.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE A
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances**
Sociologie. Quelles sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

Question : Vous montrerez, à partir d'un exemple, comment les configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale (4 points).

Réponse possible :

Les configurations familiales peuvent expliquer les trajectoires sociales des jeunes et une partie de la mobilité sociale. Il peut s'agir de la taille de la fratrie, de la composition de la famille ou de sa recomposition suite à un divorce par exemple. Ainsi, le nombre d'enfants au sein d'une famille influe sur la probabilité d'ascension sociale ou sur les risques de déclassement. Un nombre plus restreint de frères et sœurs au sein d'une famille permet d'améliorer les conditions de vie et les facteurs de réussite scolaire (chambre individuelle, aide et soutien aux devoirs, attention portée aux enfants, etc.) ce qui peut favoriser les trajectoires ascendantes.

Les configurations familiales peuvent aussi jouer à l'âge adulte : le fait d'être une mère au sein d'une famille monoparentale peut fragiliser ses chances d'ascension professionnelle car les charges familiales rendent la réalisation de sa carrière plus aléatoire.

Deuxième partie : **Étude d'un document *(6 points)***

Question 1 : À l'aide du document, vous présenterez l'évolution du taux de croissance du PIB entre 2010 et 2017. *(2 points)*

Réponse possible :

- Après une légère augmentation entre 2010 et 2011, le taux de croissance chute de 2,2% à 0,3% entre 2011 et 2012. Il progresse régulièrement jusqu'en 2016, pour atteindre 1,1%, et double au cours des 12 mois suivants, atteignant 2,3% entre 2017.

Question 2 : À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous expliquerez la corrélation entre le taux de chômage et le taux de croissance du PIB de 2010 à 2017. *(4 points)*

Réponse possible :

- On constate que le taux de chômage et le taux de croissance du PIB varient en sens contraire. Ainsi, lorsque le taux de croissance du PIB passe de 2 à 2,2% entre 2010 et 2011, le taux de chômage recule. Il augmente par contre par la suite, passant d'un peu plus de 9,1% en 2012 à 9,7% en 2013, alors que la croissance ralentit sur la même période (de 2,2%

à 0,3%). De même, l'accélération de la croissance du PIB entre 2016 et 2017 (de 1,1% à 2,3%) se traduit par une diminution du chômage d'un peu plus de 0,5 point (passant de plus de 10% à 9,4%).
- Cette corrélation négative observée entre taux de chômage et taux de croissance s'explique par le fait que ce dernier reflète les variations de l'activité économique, qui déterminent les besoins de main-d'œuvre des entreprises. Plus précisément, une accélération de la croissance traduit une augmentation de la demande qui s'adresse aux entreprises, conduisant celles-ci à embaucher afin de pouvoir accroître le volume de leur production (en réponse à cette demande). À l'inverse, un ralentissement de la croissance du PIB reflète une diminution de la demande s'adressant aux entreprises. Réduisant alors le volume de leur production, celles-ci licencient les travailleurs surnuméraires, d'où l'augmentation du taux de chômage.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire.**
(10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la structure socioprofessionnelle a évolué en France depuis la seconde moitié du XXe siècle.

Programme officiel :
Sociologie et science politique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Comment est structurée la société française actuelle ?	- Comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle (salarisation, tertiarisation, élévation du niveau de qualification, féminisation des emplois).

Exploitation possible des documents :

Document 1	- Ce graphique permet de mettre en évidence les évolutions de la répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle depuis 1982 : baisse de la part des agriculteurs (divisée par 5) et des ouvriers, hausse de la part des professions intermédiaires et des cadres et professions intellectuelles supérieures (multipliée par 2,5) qui permettent d'illustrer la salarisation, la tertiarisation et la hausse du niveau de qualification. - Concernant les effectifs, on remarque une augmentation du nombre de femmes dans la population active (multipliée par 1,5) entre 1982 et 2019 illustrant la féminisation de la population active.
Document 2	- Ce document porte sur l'emploi salarié par secteur d'activité et met en évidence la montée de l'emploi salarié dans tous les secteurs à l'exception de l'industrie (salarisation et tertiarisation). - Le dynamisme de l'emploi salarié repose principalement sur le secteur tertiaire marchand (8,11 millions de salariés en 1989 et 12,54 millions de salariés en 2019 dans ce secteur).

Document 3	- Ce texte de Margaret Maruani revient sur les transformations de l'activité féminine et sur ses explications. - La féminisation du salariat et la montée en puissance du secteur tertiaire, les transformations du rapport à l'emploi et des comportements d'activité féminins, la réussite des femmes dans le système scolaire et universitaire constituent les principaux ingrédients de cette mutation.

Raisonnement possible :

Durant la seconde moitié du XXe siècle, la structure sociale s'est profondément transformée. La part de certaines PCS dans la population active a diminué : les agriculteurs, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, les ouvriers... À l'inverse, les PCS des cadres et professions intellectuelles supérieures, des professions intermédiaires et des employés sont en forte augmentation numérique (document n°1).

On distingue quatre évolutions principales de la structure socioprofessionnelle en France.

- La salarisation de l'emploi, c'est-à-dire l'accroissement de la part des emplois salariés parmi l'ensemble des emplois, constitue une première grande évolution de la structure socioprofessionnelle depuis la seconde moitié du XXe siècle. Corrélativement à cette hausse de la part des emplois salariés, la part des indépendants parmi les travailleurs en emploi a diminué (document n°2). Cette tendance s'explique notamment par le déclin de l'artisanat, le développement de l'industrie et de la grande distribution et la concentration des exploitations agricoles. Le salariat est devenu au XXe siècle le socle de la protection sociale des actifs.
- La seconde grande évolution est la tertiarisation de l'emploi (augmentation du poids du secteur tertiaire dans la population active). On assiste en effet à une montée des emplois tertiaires et une baisse relative des emplois agricoles et industriels (document n°2). Cette évolution s'explique par des différentiels de gains de productivité et d'accroissement de la demande selon les secteurs.
- Le niveau de qualification individuelle des travailleurs s'est également fortement élevé. La structure socioprofessionnelle s'est transformée en faveur des emplois qualifiés (document n°1), du fait du progrès technique et de la massification scolaire.
- Enfin, la dernière évolution majeure est la féminisation des emplois. On assiste à une augmentation de la part des femmes dans la population active (document n°1). Les femmes ont toujours travaillé mais pendant longtemps, la participation des femmes au travail marchand, notamment dans l'agriculture et le commerce, était invisibilisée. Le taux d'activité des femmes a fortement progressé durant la période mais cette féminisation ne s'est pas faite de manière homogène : le travail féminin se concentre surtout dans le secteur tertiaire (document n°1). La montée en puissance du secteur tertiaire, les transformations du rapport à l'emploi et des comportements d'activité féminins et la réussite des femmes dans le système scolaire apparaissent comme des éléments explicatifs essentiels de cette évolution.

À noter qu'apparaît une corrélation entre ces phénomènes concomitants : par exemple, la salarisation et la tertiarisation sont l'une des conséquences de l'accroissement de l'activité féminine (émergence de nouvelles activités), mais c'est aussi parce que l'emploi est devenu plus salarié et plus tertiaire que les femmes y ont eu plus facilement accès (document n°3).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE B

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie **: Mobilisation des connaissances *(4 points)***

Distinguez les processus de massification et de démocratisation scolaires.

Programme officiel :

Questionnements et objectifs d'apprentissage

Questionnements	**Objectifs d'apprentissage**
Sociologie	
Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?	**-** Comprendre que, dans les sociétés démocratiques, l'École transmet des savoirs et vise à favoriser l'égalité des chances ; comprendre l'évolution, depuis les années 1950, des principaux indicateurs mesurant l'accès à l'école et à l'enseignement supérieur (taux de scolarisation, taux d'accès à un diplôme ou à un type de formation) en distinguant les processus de massification et de démocratisation.

Réponse possible :

Les processus de massification et de démocratisation scolaires peuvent être distingués. La massification désigne l'accroissement du nombre de jeunes ayant accès à l'école et à l'enseignement supérieur ainsi que l'allongement de la scolarité. Celle-ci peut s'expliquer par de nombreux facteurs, notamment les différentes réformes engagées dans le cadre de politiques publiques (allongement de la scolarité obligatoire, loi Haby sur le collège unique, création de baccalauréats professionnels, etc.). Si la massification n'est pas un critère suffisant, elle n'en est pas moins un premier pas dans le processus de démocratisation scolaire. La démocratisation de l'école, sur un plan qualitatif, est synonyme d'une plus grande égalité des chances et d'un affaiblissement du lien entre l'origine sociale et les études poursuivies. La diminution de l'inégalité des chances scolaires peut s'expliquer par de nombreuses mesures (éducation prioritaire, politiques publiques en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire, etc.).

Deuxième partie : **Étude d'un document** (6 points)
Science économique
Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?

Question 1 : À l'aide du document, vous mettrez en évidence les trois principaux produits échangés entre la France et l'Allemagne. *(2 points)*

Réponse possible : La France et l'Allemagne échangent de manière très significative des « *aéronefs et engins spatiaux* » ainsi que des automobiles : 14% des exportations françaises vers l'Allemagne sont des « *aéronefs et engins spatiaux* » ; symétriquement, ces produits représentent 13% des produits importés par la France depuis l'Allemagne en 2017 soit une valeur de 11,24 milliards d'euros.

Question 2 : À l'aide du document et de vos connaissances, vous expliquerez les échanges entre pays comparables, en prenant l'exemple du secteur automobile. *(4 points)*

Réponse possible : Le secteur automobile englobe les échanges de « *véhicules automobiles* » ainsi que ceux concernant « *les autres parties et accessoires pour automobiles* ». Les premiers représentent 8% des exportations de la France vers l'Allemagne en 2017 et 12% des importations de la France depuis l'Allemagne. L'importance de ces échanges s'explique de deux manières principales :

- D'une part, par la différenciation des produits. Celle-ci correspond à l'existence de différences (objectives ou subjectives) faisant que deux produits proches ne sont pas considérés comme identiques par tous les consommateurs. Ainsi les Allemands et les Français échangent des automobiles afin de satisfaire leur désir de variété tant au niveau des prix que de la qualité de celles-ci. De plus, il s'agit de choix de spécialisation différents, les firmes allemandes ayant privilégié les modèles haut de gamme et la France des modèles de gamme moyenne.
- D'autre part, la fragmentation de la chaîne de valeur détermine également les échanges liés au secteur de l'automobile entre la France et l'Allemagne.

En effet, une chaîne de valeur mondiale est une succession des activités exécutées par les entreprises pour créer de la valeur lors des diverses étapes de la production (chaîne d'approvisionnement), mais aussi de l'ensemble des activités faisant partie de la chaîne de la demande (commercialisation, vente, service à la clientèle). L'industrie automobile a fragmenté sa chaîne de valeur ce qui génère des échanges de biens intermédiaires entre les pays. Ainsi, les échanges concernant « *Autres parties et accessoires pour véhicules automobiles* » illustrent le phénomène de la fragmentation de la chaîne de valeur de l'industrie automobile, phénomène qui explique également le commerce entre pays comparables.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la préservation de l'environnement implique une diversité d'acteurs à différentes échelles.

Programme officiel :
Regards croisés

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelle action publique pour l'environnement ?	-Savoir identifier les différents acteurs (pouvoirs publics, ONG, entreprises, experts, partis, mouvements citoyens) qui participent à la construction des questions environnementales comme problème public et à leur mise à l'agenda politique ; comprendre que ces acteurs entretiennent des relations de coopération et de conflit. -Comprendre que l'action publique pour l'environnement articule différentes échelles (locale, nationale, européenne, mondiale).

Exploitation possible des documents :

Document 1	- Le document permet d'illustrer la diversité des acteurs impliqués dans la préservation de l'environnement : pouvoirs publics, citoyens, associations, entreprises et médias. Ainsi, 36% des Français interrogés estiment que les citoyens sont les premiers à pouvoir agir efficacement pour l'environnement contre seulement 19% qui estiment que l'État serait le premier à pouvoir agir efficacement pour l'environnement. - Le document permet aussi d'évoquer les différentes échelles au niveau duquel la préservation de l'environnement peut être envisagée : locale, nationale mais aussi supranationale : 30% des Français interrogés estiment que l'Union européenne fait partie des trois acteurs qui semblent les plus à même d'agir efficacement pour l'environnement.
Document 2	- Le document permet de montrer comment différentes échelles peuvent s'articuler pour mener des actions favorables à l'environnement. Ainsi en France, une marge de manœuvre importante a été donnée par l'État aux collectivités locales dans différents domaines (énergies renouvelables, transports, chauffage, etc.), notamment car l'échelon local peut servir d'expérience pour guider les politiques nationales. - Le document peut aussi servir à évoquer la diversité des acteurs dans la mise en œuvre d'initiatives locales. Il insiste sur le rôle des collectivités mais cite également l'implication des associations et des coopératives.
Document 3	Le document permet de montrer que la préservation de l'environnement peut aussi impliquer l'échelle internationale. Il évoque les engagements de réduction d'émissions de CO_2 pris par différents pays lors de la COP21 de 2015. On y voit par exemple que lors de cette conférence internationale, l'Union européenne s'est engagée à réduire ses émissions de CO_2 de 40% entre 1990 et 2030.

Raisonnement possible :

La préservation de l'environnement est un processus qui se décompose en plusieurs étapes car avant de pouvoir mener une action publique favorable à l'environnement, il faut d'abord faire des questions environnementales un problème public et les mettre à l'agenda politique. C'est au travers de ce processus long et complexe, qu'on peut observer l'intervention de plusieurs acteurs à différentes échelles.

La préservation de l'environnement implique l'intervention de plusieurs acteurs pour construire les questions environnementales comme problème public. Ce processus passe notamment par un important travail de médiatisation et de sensibilisation du public, impliquant de nombreux acteurs cités dans le document 1. On peut ainsi penser aux Organisations Non Gouvernementales (comme Greenpeace qui dénonce régulièrement le problème de la surpêche), aux associations (qui peuvent travailler avec les collectivités locales comme l'évoque le document 2), aux mouvements de citoyens (comme les marches pour le climat organisées par la militante Greta Thunberg), aux partis politiques (comme le parti Europe Écologie Les Verts qui s'est emparé de la problématique des OGM), aux experts (comme les rapports publiés par les scientifiques du GIEC) ou même aux entreprises (document 1). Les pouvoirs publics ont également un rôle important à jouer : les collectivités locales, l'État ou même l'Union européenne, peuvent donc mener des politiques en faveur de la préservation de l'environnement (document 1). Si ces acteurs peuvent tous s'impliquer dans la préservation de l'environnement, le document 1 montre qu'ils ne bénéficient pas tous de la même crédibilité aux yeux de l'opinion publique.

La préservation de l'environnement implique la mise en place d'une action publique qui doit articuler différentes échelles, notamment afin de choisir l'échelon qui semblera le plus pertinent au regard du problème environnemental envisagé. L'échelle locale peut ainsi être privilégiée lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre des politiques environnementales en les adaptant aux spécificités d'un territoire (transport, gestion des déchets…). Le document 2 évoque la complémentarité qui peut exister entre l'action des collectivités et la politique mise en place au niveau national à travers l'exemple français du « plan climat-air-énergie ». L'échelle nationale peut en revanche être privilégiée pour impulser des changements rapides et de grande ampleur dans tout le pays (loi contre le gaspillage alimentaire, interdiction des sacs plastiques à usage unique, etc.) Enfin l'échelle supranationale ne doit pas non plus être négligée. Une grande partie des politiques environnementales menées en France sont d'ailleurs le résultat de directives européennes (normes sur la qualité de l'air, interdiction de certains pesticides, etc.) L'Union européenne est donc une autre échelle au niveau de laquelle il est possible d'agir pour l'environnement (document 1). D'autre part, certaines problématiques environnementales qui concernent l'ensemble de la planète, exigent qu'une action soit menée au niveau mondial. C'est le cas par exemple de la lutte contre le réchauffement climatique qui est l'objet de nombreuses concertations internationales à l'image des COP (les conférences des parties) (document 3).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.